

Questionnaire FCPE

Réponses de la liste Ensemble pour Croix !

Quelle sera votre politique en matière de moyens alloués aux écoles de votre commune ?

Quelle sera la dotation pédagogique que vous octroierez aux enseignants et sur quels critères seront-ils répartis ?

D'une manière générale, les budgets demandés en lien avec un projet pédagogique établi seront accordés. Les budgets seront répartis équitablement en fonction du nombre d'élèves par école.

Combien d'ATSEM seront présents dans les écoles maternelles et quelles seront leurs missions?

1 ATSEM par classe

Les missions qui lui sont confiées sont diverses:

- Il/elle assure un rôle d'accueil et d'animation
- Il/elle participe à l'action éducative de l'école en accompagnant les enseignants durant les activités réalisées durant le temps scolaire
- Il/elle assure un environnement sain et sécurisé des enfants, notamment par l'entretien de la classe et des locaux.

Les postes proposés seront des temps pleins.

Une charte des ATSEM sera établie pour définir un cadre commun, en accord avec toutes les écoles de la ville, après un travail collaboratif avec les ATSEM elles/eux-mêmes ainsi que les directeurs/trices d'école.

Quelle sera votre politique pour les cantines et les activités périscolaires ?

Les tarifs seront-ils dégressifs en fonction des revenus des familles ? Sera-t-elle gratuite pour les moins favorisés ?

Les tarifs seront bien entendu dégressifs en fonction des revenus. Une attention sera portée pour que ces tarifs ne soient pas exorbitants pour les tranches hautes et une somme symbolique sera demandée aux familles les moins favorisées. Un nouveau barème de tranche sera mis en place.

Vous engagez vous à permettre l'accès à tous les élèves quelle que soit la situation de leurs parents ?

Tous les enfants pourront bénéficier de la cantine, quelle que soit la situation des parents.

Quels seront vos objectifs pour la part d'aliments « bio » et d'approvisionnement local ? Proposerez-vous des repas végétariens ?

La loi exige au moins un repas végétarien par semaine et 20 % de produits bio.

Nous favoriserons les aliments en circuit court, produits de manière raisonnée ou biologique.

Des actions « anti-gaspillage » seront organisées dans toutes les écoles.

Un travail sera réalisé pour diminuer les contenants plastique tout en respectant les conditions de travail des agents de cantine.

A Croix, nous souhaitons re-municipaliser la production des repas pour les écoliers. Ce projet nous tient à coeur. De nombreuses expériences dans d'autres villes ont montré qu'il était possible, grâce

à une organisation rigoureuse, d'améliorer la qualité tout en maîtrisant les coûts. Pour établir un calendrier, il faudra réaliser une étude de l'existant et monter cette opération avec ambition. Cela demandera au minimum un an avant une mise en œuvre concrète.

Quelle sera votre politique pour les transports scolaires ? Favoriserez-vous les modes alternatifs à la voiture ?

La mairie facilitera l'organisation de pédibus, ramassage scolaire à pied, en groupe, en s'appuyant sur les parents volontaires et les associations de parents d'élèves.

Dans les écoles qui disposent des espaces adéquats, des parkings à vélos et trottinettes seront installés.

Le projet de du groupe scolaire Françoise Dolto suscite de nombreuses inquiétudes. Il est indispensable que la municipalité propose une solution acceptable pour les trajets, comme un ramassage scolaire par un bus municipal. Cette solution permettrait de limiter l'engorgement des rues aux abords de cette école. Plus de 1,5 km à pied, de 2 à 4 fois par jour pour des tous petits, cela représente un trajet important et un désagrément logistique considérable pour les parents.

Comment pensez-vous assurer la sécurité routière aux abords des écoles ?

La sécurité est l'affaire de tous. A Croix, nombreux sont les parents qui accompagnent leurs enfants sur le trajet de leur travail. Il ne suffit pas de décréter les abords des écoles « sans voiture », cela ajoute juste des contraintes. Il faut trouver des solutions concrètes pour les familles et les riverains. Chaque site doit être étudié avec ces particularités, des théories toutes faites génériques n'ont pas de sens. Il apparaît indispensable d'augmenter la visibilité du périmètre scolaire par des dispositifs de signalisation clairs (totems rouges, signalisation lumineuse) pour capter l'attention des usagers de la route et les inciter à ralentir (zone 20 aux abords des écoles).



Quelle sera votre politique pour les bâtiments scolaires ?

Serez-vous attentifs à leurs matériaux (plomb, amiante etc.) ? Comment comptez-vous réduire leur impact sur l'environnement ? Vous engagez-vous à garantir leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ? Serez-vous attentifs aux conditions de vie des élèves concernant le bruit et l'acoustique ?

Dès le début du mandat, un audit des écoles sera réalisé afin d'établir un diagnostic sur les matériaux, la qualité de l'air, les isolations thermiques, les performances acoustiques. Les diagnostics liés à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite déjà prévus dans la loi seront décortiqués. Un plan d'action sera établi pour permettre des conditions de vie scolaire sereines et saines pour les enfants et les adultes qui les accompagnent.

Un plan d'investissement sera établi pour réaliser les travaux nécessaires ainsi que le changement des mobiliers en recherchant les matières les plus saines possibles et des équipements ergonomiques. La réduction des bruits parasites sera un impératif, nos enfants évoluent trop souvent dans des environnements bruyants, ce qui n'est pas bon pour leur concentration. Les pauses méridiennes ainsi que les garderies doivent se passer dans une ambiance la plus calme possible, tout en permettant aux enfants de se détendre, de discuter, de rire, de jouer et de s'épanouir.

Les élèves auront-ils accès à des toilettes accueillantes ?

Le thème des toilettes est un sujet éminemment sérieux qui peut être source de mal-être chez les enfants avec des conséquences graves pour leur santé physique et psychologique. Nous veillerons à ce que ces lieux soient propres, accessibles et sécurisés afin ils ne soient pas source d'angoisse pour les enfants. Des améliorations seront proposées, adaptées précisément à chaque site afin d'assurer l'hygiène et la sécurité de ces lieux, de respecter l'intimité des enfants et de renouveler les équipements trop vétustes.